



72^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies 3^e commission

Point 68 de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'enfant **Promotion and protection of the rights of children**

New York, le 10 octobre 2017

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie les différentes entités onusiennes et les différents titulaires des mandats dans le domaine des droits et de la protection de l'enfant pour leur travail et leur collaboration.

Des millions de garçons et filles sont exposés à des violences physiques, psychologiques ou sexuelles ou à des négligences et le respect de leurs droits est mis sans cesse en péril. C'est pourquoi, la Suisse s'engage pour un monde sans peur ni violence pour les enfants et où aucun d'entre eux ne serait exclu.

La mise en œuvre des objectifs de développement durable représente une opportunité majeure que nous devons impérativement saisir pour faire progresser les droits de l'enfant, notamment la cible 16.2 consacrée à l'éradication de toutes les formes de violence à l'encontre des enfants. Dans cette optique, la Suisse soutient le partenariat global « End Violence Against Children » depuis son lancement en 2015 qui offre une excellente occasion de travailler ensemble.

En outre, la Suisse attache beaucoup d'importance aux enfants privés de liberté ainsi qu'au respect des principes de la justice des mineurs dans le monde. Ces enfants sont particulièrement vulnérables à diverses formes de violence. Souvent dépossédés de leurs droits à l'éducation et à la santé, ils peuvent être ainsi plus susceptibles de se radicaliser à la violence, notamment si les conditions de détention ne tiennent pas compte de leurs besoins particuliers en raison de leur âge. C'est pour cela que les enfants privés de liberté nécessitent l'attention des Etats, car la détention n'a pas seulement des effets néfastes sur leur développement mais également sur l'ensemble de la société.

De plus, afin que les principes de la justice des mineurs soient respectés en toutes circonstances, la Suisse s'est engagée au sein du Forum mondial de lutte contre le terrorisme à l'élaboration et

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

l'adoption en 2016 du «Mémorandum de Neuchâtel», qui vise à renforcer le respect du droit international et à promouvoir des bonnes pratiques pour la justice des mineurs dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Dans son rapport, la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants, Mme Santos Pais, fait référence à la nécessité de réaliser l'Etude globale sur les enfants privés de liberté, demandé par la Résolution 69/157 de l'Assemblée générale. Cette étude permettrait de collecter des données spécifiques et de mettre l'information nécessaire à disposition des Etats et des professionnels. Ils pourraient ainsi élaborer des politiques qui garantissent que les enfants ne soient privés de liberté qu'en dernier recours, et que leurs droits soient dans tous les cas respectés. La Suisse s'est déjà engagée financièrement pour cette étude et appelle d'autres Etats à répondre positivement à la demande de soutien qui a été lancée.

Monsieur le Président,

Mon pays souligne également l'engagement de Mme Virginia Gamba, Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés. Malgré les progrès réalisés depuis l'adoption il y a vingt ans de la résolution 51/77, qui était à l'origine du mandat de la Représentante spéciale, de nombreux défis subsistent. Ces derniers sont mis en exergue dans son rapport de cette année. Nous aimerions souligner tout particulièrement la tendance croissante du refus de l'accès humanitaire qui touche la population civile et notamment les enfants dans les conflits armés. En 2016, 994 incidents ont été confirmés par les Nations Unies. Presque la moitié des cas se sont déroulés au Soudan du Sud, ce qui constitue une augmentation de 100% comparé à l'année précédente. En Syrie, les situations de siège ont privé ainsi près de 650'000 personnes d'un accès à la nourriture et à d'autres produits essentiels, notamment des fournitures médicales d'importance vitale. La Suisse soutient l'appel de la Représentante spéciale qui demande à toutes les parties aux conflits de redoubler d'efforts afin de dépolitiser la question et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire destinée aux enfants. Elle leur rappelle aussi qu'elles sont tenues d'autoriser et de faciliter le passage rapide et sans entrave de l'aide humanitaire destinée aux civils en détresse qui se trouvent dans des zones qu'elles contrôlent.

Finalement, la Suisse souhaite vous informer de l'entrée en vigueur en juin dernier dans notre pays du troisième protocole facultatif à la Convention établissant une procédure de communications. Elle appelle les Etats qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la Convention relative aux droits de l'enfant ainsi que ses trois protocoles facultatifs.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr Chairman

Switzerland thanks the UN entities and the mandate holders engaged in the field of children's rights and protection for their work and cooperation.

Millions of boys and girls are exposed to physical, psychological and sexual violence or neglect, and the respect of their rights is constantly being threatened. This is why Switzerland is committed to

creating a world in which children can grow up free from fear and violence and in which none of them are excluded.

Implementing the Sustainable Development Goals is a key opportunity that we must seize if we are willing to succeed in advancing children's rights, especially target 16.2 on ending all forms of violence against children. With this in mind, Switzerland has supported the Global Partnership to End Violence Against Children since its launch in 2015, seeing it as an excellent platform for collaboration.

In addition, Switzerland attaches great importance to the respect for the principles of juvenile justice, and is deeply concerned about children around the world who are deprived of their liberty. These children are particularly vulnerable to various forms of violence. Often deprived of their rights to education and health, they may be more susceptible to violent extremism, especially if detained in conditions that do not take into account their age-specific needs. This is why these children need the attention of all states: deprivation of liberty not only has detrimental effects on the development of the children concerned; it also has serious consequences for society as a whole. Moreover, in order to ensure that the principles of juvenile justice are respected in all circumstances, Switzerland actively worked in the Global Counterterrorism Forum for the drafting and adoption of the Neuchâtel Memorandum in 2016, which aims to strengthen the respect of international law and promote good practices in juvenile justice in a counterterrorism context.

In her report, Ms Santos Pais, Special Representative of the Secretary-General on Violence against Children, refers to the need to carry out the Global Study on children deprived of liberty, as called for in Resolution 69/157 of the General Assembly. This study would enable specific data to be collected and provide states and professionals working in this field with the information they require. It would further allow policies to be drawn up guaranteeing that children would only be deprived of their liberty as a measure of last resort and ensuring their rights are respected in all cases. Switzerland has already made a financial contribution towards this study and now calls upon other states to respond positively to the recently launched appeal for funding.

Mr Chairman

My country also commends the commitment of Ms Virginia Gamba, Special Representative of the Secretary-General for Children and Armed Conflict. Despite the progress made since the adoption of resolution 51/77 twenty years ago, which gave rise to the mandate of the Special Representative, many challenges remain. These are highlighted in her report this year. We would like to draw special attention to the growing trend of denying humanitarian access, which affects the civilian population, and most especially children in armed conflict. The United Nations verified 994 such incidents in 2016. Almost half of these took place in South Sudan, representing a 100% increase compared to the previous year. In Syria, siege situations have left some 650,000 people without access to food and other essentials, including vitally important medical supplies. Switzerland supports the Special Representative's urging of all parties to conflict, to increase their efforts to depoliticise the issue and facilitate the delivery of humanitarian aid to children. She also reminds these parties that they are called upon to allow and facilitate the rapid and unhindered passage of humanitarian aid to the civilian population in need in areas under their control.

Lastly, Switzerland would like to inform you that the Third Optional Protocol to the Convention, which establishes a communications procedure, entered into force in our country last June. Switzerland calls upon the states that have not already done so to ratify the Convention on the Rights of the Child along with its three optional protocols.

Thank you.